



CESE Wallonie

Pôle Aménagement
du territoire

AVIS

AT.26.140.AV

Implantation d'une éolienne sur l'aire autoroutière de Léglise, NEUFCHATEAU

Avis adopté le 11/09/2026

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 33
pole.at@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Type de demande :* Permis unique
- *Rubrique(s) :* 40.10.01.04.03 (classe 1)
- *Demandeur :* Air Eolienne de Léglise S.R.L.
- *Auteur de l'étude :* CSD Ingénieurs Conseils S.A..
- *Autorités compétentes :* Fonctionnaires technique et délégué

Avis :

- *Référence légale :* Art. R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement/ Art D.I.4 § 1,5° du Code du Développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 20/08/2026
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Portée de l'avis :*
 - Objectifs du projet au regard des objectifs visés à l'article D.I.1, § 1^{er} du Code du Développement territorial (CoDT)
 - Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE)
- *Audition :* 1/09/2026

Projet :

- *Localisation :* Aire autoroutière de Léglise
- *Situation au plan de secteur :* Zone forestière, zone d'activité économique mixte
- *Catégorie de projet :* 4 - Processus industriels relatifs à l'énergie

Brève description du projet et de son contexte :

Le projet vise l'implantation et l'exploitation d'une éolienne sur le territoire communal de Neufchâteau. Elle est localisée au niveau de l'aire autoroutière de Léglise, le long de l'autoroute E411/E25, à proximité des villages de Marbay et Namoussart.

L'éolienne présente une hauteur totale maximale de 234 m et une puissance électrique individuelle comprise entre 3,9 et 4,8 MW. La production électrique nette attendue variera entre 11.441 et 12.452 MWh/an selon le modèle étudié. Cette production sera injectée dans le réseau au poste de raccordement de Neufchâteau (8,5 km de raccordement).

Pour rappel, dans le cadre d'un appel à projets lancé en 2016 par la Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures (SOFICO) pour ses aires de services, la société Air Eolienne de Léglise a sollicité en 2019 un permis unique pour la construction et l'exploitation d'une éolienne d'une hauteur totale de 150 m et d'une puissance maximale de 2,99 MW au niveau de l'aire autoroutière de Léglise, au même emplacement que celui prévu par le présent projet. Les fonctionnaires technique et délégué ont refusé cette demande de permis en date du 25/11/2020.

Avis

Avis sur les objectifs du projet

Le Pôle Aménagement du territoire émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Le Pôle constate que le projet s'implante au niveau de l'aire autoroutière de Léglise, le long de l'autoroute E411/E25. À ce titre, il s'inscrit dans le principe de regroupement préconisé par le Cadre de référence éolien de 2024.

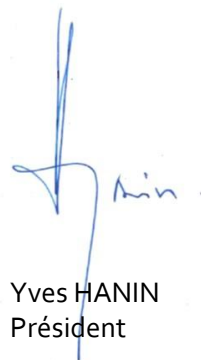
Le Pôle constate l'absence de zones d'habitation et de maisons isolées à proximité de l'éolienne et dès lors le respect des distances recommandées par le Cadre de référence éolien de 2024. Il remarque également que les contraintes et problématiques environnementales ont été prises en compte, notamment celle liée à la présence d'un axe de ruissellement concentré au droit de l'éolienne.

Au niveau biologique, le Pôle estime que les recommandations proposées par l'auteur de l'étude sont judicieuses. Il les appuie.

Le Pôle prend bien conscience que cette éolienne seule s'inscrit au sein d'un contexte particulier qui restreint les possibilités d'implantation et le nombre d'éoliennes (appel à projets lancé par la SOFICO). Toutefois, dans un souci d'exploitation optimale du potentiel venteux le long de cet axe structurant et en vue d'éviter l'isolement de cette éolienne dans le paysage, il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur une densification du parc éolien à proximité, dans le respect des principes énoncés dans le cadre de référence éolien."

Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

Le Pôle Aménagement du territoire estime que l'étude d'incidences contient les éléments nécessaires à la prise de décision.



Yves HANIN
Président